



TP APH
Titre Professionnel
Agent de Propreté
et d'Hygiène

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Sur 1 an diplôme d'études de niveau 5

Titre de niveau 5

Code RNCP 37872 / Date d'enregistrement 20/07/2023

**NOUVEAU
RENTREE 2025**

Métiers visés

Agent de propreté, Technicien de surface

Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'une Association, d'une Collectivité Territoriale, d'un Etablissement public, d'un foyer ou centre d'hébergement, d'un Particulier employeur.

Il s'exerce dans out type d'entreprise et de collectivité dans des environnements très diversifiés :

- bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ;
- hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;
- magasins, hypermarchés ;
- locaux industriels ; industrie agroalimentaires
- salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie ;
- restauration collective ;
- transports en commun.

Objectifs de la formation / Compétences visées

Réaliser des prestations de nettoyage et de bio-nettoyage

Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Prérequis

Avoir un niveau scolaire équivalent à la fin de la classe de 3^{ème}

Public visé

➤ Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

➤ Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

Nombres de participants

Minimum : 8

Maximum : 14

Durée

420 H de formation (formation présentielle)

12 mois de contrat en entreprise

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

➤ Dossier d'inscription complet / Entretien de positionnement

➤ Validation de la candidature sous un délai de 60 jours

➤ Pour le contrat d'apprentissage : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».

➤ Pour le contrat de professionnalisation : L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise.

➤ Rentrée : fin août /début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation.

Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Antoine BATAILLE

alternance.sante-social@st-jo.com

Déclaration d'activité : 31620136562

Conception L.MALFOY 27/03/2025 V.1



Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com

(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre

Plus d'informations, contacter :

M. Aurélien LEFRANC

Attaché de Direction – Admission

03 21 99 06 99 - inscriptions@st-jo.com

Modalité d'évaluation

Contrôle en cours de formation (épreuves pratiques)

Validation du diplôme

- Formation certifiante
- Passage des épreuves devant jury DREETS pour les 2 CCP

Dates prévisionnelles

Début : 28/08/2025
Fin : 30/06/2026

Lieu de la formation

26-30 route de Calais
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tarif

Confère fiche annexe

Rythme de l'alternance

Du 26/08/2025 au 30/06/2026

Tous les mercredis + les 1ères semaines des vacances scolaires (sauf vacances de Noël), les 2 semaines des vacances de printemps et la dernière semaine d'août.

Programme de la formation

CCP*1 : 1. Certificat de compétence : Réaliser une prestation de service d'entretien manuel.

CCP*2 : Certificat de compétence

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique

- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).
- Besoins éducatifs particuliers : Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprenants en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France... La pédagogie de l'établissement s'adapte à la diversité des personnes accueillies afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprenants à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété de personnes qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

Moyens, méthodes pédagogiques, plateau technique

- Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, Plateau technique dédié
- Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en atelier
- Méthode déductive et inductive
- Evaluations en cours de formation

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

- Suite de parcours : poursuite d'études possible :

- Ecole d'auxiliaire de puériculture

- Insertion professionnelle :

Le titulaire du Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène peut exercer son activité professionnelle :

- Agent de propreté, Technicien de surface

Ces métiers peuvent s'exercer au sein d'une Association, d'une Collectivité Territoriale, d'un Etablissement public, d'un foyer ou centre d'hébergement, d'un Particulier employeur.

Il s'exerce dans tout type d'entreprise et de collectivité dans des environnements très diversifiés :

- bureaux, locaux administratifs, immeubles d'habitation ;

- hôpitaux et cliniques, établissements médico-sociaux, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ;

- magasins, hypermarchés ;

- locaux industriels ; industrie agroalimentaires

- salles de sport, musées, cinémas, hôtellerie ;

- restauration collective ;

- transports en commun.

Lycée + Campus privés Saint Joseph
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

stjo
lycée
campus
st-jo.com

TP APH

Titre Professionnel Agent de Propreté et d'Hygiène

